

Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 20 novembre 1872

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (12)

Collation 2 p. (294r, 295r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Guillaume Ernest Cresson, 20 novembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 11/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/46040>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 novembre 1872](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)

Lieu de destination 41, rue du Sentier, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens : sur l'expertise et l'évaluation de la valeur des usines en 1863 et en 1872.

Notes Lieu de rédaction : l'adresse 28, rue des Réservoirs figure sous la signature de Godin.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Boucher et Cie](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Marsailles 20 ḡme ju.

X
Cher Monsieur Presson,

J'éprouve le besoin de...
causer un peu avec vous, j'è ne
dis pas si mon voeu en
contrefacon contre Boucher
n'est pas un peu oublié, et
d'un autre côté peut-être
serait-il utile que je m'entre-
tienne avec vous de l'expédition
qui va très-prochainement
avoir lieu à Guiccia. Vos
documents ont été préparés
pour rendre la mission des
experts la plus facile possible,
et pour leur permettre d'apprécier
la valeur des usines en
1863 et en 1872. Mais
peut-être auriez-vous quelque

conseils à donner avant
qu'on ne procéde à cette
opération. Je crois que c'est
Samedi prochain que les
cartes vont prêter serment;
l'opératrice ne pourra donc
tarder beaucoup à avoir
les. Indiquez-moi, si vous
puis, le jour où je pourrai
utilement vous voir.

Veuillez agréer, cher
Monsieur, mes meilleurs
souvenirs.

Gauthier

28 rue des récervoirs.